|  |  |
| --- | --- |
| logoquadri_150dpi_25_IBM | DIRECTION DE L’ARCHITECTURE,  DU PATRIMOINE ET DES JARDINS  15, RUE DE VAUGIRARD – 75006 PARIS  TÉLÉPHONE : 01 42 34 22 10 [marches-apj@senat.fr](mailto:marches-apj@senat.fr) |

**PALAIS du Luxembourg et dépendances**

**ACCORD-Cadre DE Missions de contrôle technique**

**DOSSIER DE CONSULTATION   
DES ENTREPRISES**

ACTE D’ENGAGEMENT

DÉcembre 2025

**Marché public de services**

|  |  |
| --- | --- |
| **Acheteur public :** | Sénat Direction de l’Architecture, du Patrimoine  et des Jardins 15, rue de Vaugirard 75006 Paris |
| **Marché passé selon une procédure adaptée en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 (1°), R. 2123-4 et R. 2123-5 du code de la commande publique** | |
| **Pouvoir adjudicateur :** | État-Sénat, représenté par  le Conseil de Questure |
| **Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-59 à R. 2191-62 du code de la commande publique :** | |
|  | Le Trésorier du Sénat 15, rue de Vaugirard 75006 Paris |
| **Ordonnateur :** | Mme la Questeure déléguée ou M. le Questeur délégué |
| **Comptable assignataire des paiements :** | Le Trésorier du Sénat 15, rue de Vaugirard 75006 Paris |

# Objet du marché

Le présent marché a pour objet l’exécution de missions de contrôle technique de la construction, au sens de l’article L. 125-1 du code de la construction et de l’habitation et du décret n° 99‑443 du 28 mai 1999 relatif au cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de contrôle technique, pour des opérations de travaux dont le Sénat est maître d’ouvrage, au Palais du Luxembourg, dans ses dépendances, dans le Jardin du Luxembourg (Paris VIe), ainsi qu’à Longpont‑sur‑Orge (91).

# Titulaire du marché *(à compléter)*

Je soussigné(e), M. Mme (nom, prénoms et qualités)

🞐**Agissant pour mon propre compte**

🞐**Agissant au nom et pour le compte de la société :**

Au capital de :

Ayant son siège social à : (adresse complète)

Immatriculé(e) à l’INSEE

* Numéro d’identité d’établissement (SIRET) :
* Code d’activité économique principale (APE) :
* Numéro d’inscription au registre du commerce et des sociétés[[1]](#footnote-1) :
* Références d’inscription à un ordre professionnel :

🞐**Agissant en tant que mandataire habilité par l’ensemble de ses membres ayant signé la lettre de candidature, en date du**

Du groupement  solidaire

 conjoint avec un mandataire solidaire

Composé de :

**Membre no 1 :**

Au capital de :

Ayant son siège social à : (adresse complète)

Immatriculé(e) à l’INSEE

* Numéro d’identité d’établissement (SIRET) :
* Code d’activité économique principale (APE) :
* Numéro d’inscription au registre du commerce et des sociétés[[2]](#footnote-2) :
* Références d’inscription à un ordre professionnel :

**Membre no 2 :**

Au capital de :

Ayant son siège social à : (adresse complète)

Immatriculé(e) à l’INSEE

* Numéro d’identité d’établissement (SIRET) :
* Code d’activité économique principale (APE) :
* Numéro d’inscription au registre du commerce et des sociétés2 :
* Références d’inscription à un ordre professionnel :

*(Liste à compléter le cas échéant)*

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés,

M’**ENGAGE** sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci‑dessus, à exécuter les prestations demandées aux conditions ci-après définies. L’offre ainsi présentée me lie pour une durée de **120 jours** à compter de la date limite des offres fixée par le règlement de la consultation.

# Durée du marché et délais d’exécution

Le présent accord-cadre s’exécute à compter de sa notification pour une durée courant jusqu’au 31 décembre 2026.

En application de l’article R. 2112-4 du code de la commande publique, le marché est reconductible tacitement trois fois pour une durée d’un an, soit une durée totale maximale courant jusqu’au 31 décembre 2029. Le titulaire ne peut s’opposer à la reconduction.

Les délais d’exécution applicables au titulaire sont ceux indiqués dans le cahier des clauses particulières et, dans la mesure où il n’y est pas dérogé, au cahier des clauses administratives générales des marchés publics de prestations intellectuelles (CCAG-PI).

Un marché de prestations similaires pourra être conclu dans les conditions prévues à l’article R. 2122-7 du code de la commande publique.

# Prix – Maximum contractuel

Les prestations prévues au marché sont rémunérées par application des prix figurant au bordereau de prix unitaires (BPU).

Conformément à l’article R. 2162-4 du code de la commande publique, le montant maximum de l’accord-cadre, sur toute sa durée d’exécution, reconductions éventuelles et éventuel marché de prestations inclus, est de 143 000 € HT. Dès l’instant que ce plafond sera atteint ou sur le point de l’être, l’accord-cadre sera résilié unilatéralement par le Sénat, sans indemnité de quelque nature que ce soit pour le titulaire.

Les modalités de variation des prix sont fixées au cahier des clauses particulières (CCP).

# Sous-traitance

Les modalités de recours à la sous-traitance sont déterminées au CCP.

# Paiement *(à compléter)*

Le Sénat se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant de celles-ci au crédit du (ou des) compte(s) :

|  |  |
| --- | --- |
| Ouvert au nom de : |  |
| Désignation du compte à créditer **(joindre un RIB précisant les codes IBAN et BIC)** | |
| Établissement : |  |
| Adresse : |  |
| Numéro du compte : |  |
| Code BIC |  |
| Code IBAN |  |

*(À dupliquer autant de fois que nécessaire en cas de groupement conjoint donnant lieu au paiement séparé de chaque membre du groupement)*

Toutefois, le Sénat se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes correspondants.

# Divers

La signature de l’acte d’engagement vaut approbation sans réserve des pièces composant le dossier de consultation.

|  |
| --- |
| **Partie à compléter obligatoirement par le candidat pour la présentation de son offre :** |
| Fait en un seul original. À  Signature et cachet du contractant Le |
| **Partie réservée au Sénat :** |
| Acte d’engagement, complété le cas échéant par[[3]](#footnote-3)    Présenté par le Directeur de l’Architecture, du Patrimoine et des Jardins |
| Date d’attribution par le Conseil de Questure : |
| Est acceptée la présente offre pour valoir acte d’engagement.  Pour le Conseil de Questure, Date de signature : Mme la Questeure déléguée  ou M. le Questeur délégué, |

1. Remplacer, s’il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés » par « répertoire des métiers ». [↑](#footnote-ref-1)
2. Remplacer, s’il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés » par « répertoire des métiers ». [↑](#footnote-ref-2)
3. Le cas échéant, énumérer et joindre en annexe les documents complétant l’offre. [↑](#footnote-ref-3)